

Annexe à la délibération
N° 2023-05.059 du

23 SEP. 2023

Accusé de réception en préfecture
030-213001894-20230923-2023-05-059-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



**Conservatoire
de Nîmes**

Musique - Danse - Art Dramatique

PROJET D'ETABLISSEMENT 2023-2027

[Sous-titre du document]

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
-----------	---

I – INTRODUCTION

I.1 Description et présentation de la commune	4
I.2 Rappel des missions générales	
I.3 Place du Conservatoire au sein du service Enseignement Artistique et Arts Vivants	5

II – PRESENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT

II.1 - Etat des lieux

a. Les publics possiblement touchés par l'enseignement artistique spécialisé	7
b. Les activités pédagogiques et leurs évolutions	9
c. Les pratiques artistiques et leurs évolutions	10
d. Les activités de diffusion	
e. Les ressources propres (budget, locaux, matériels, fonds documentaires, moyens d'information...)	12
f. Les personnels	14
g. Les partenariats structurels et autres partenaires	16
h. Les réseaux participant à la dynamique de l'établissement	

II.2 – Diagnostic

a. Comparaison entre l'offre de service et les besoins du territoire	18
b. Adéquation entre l'organisation, le fonctionnement interne et les moyens	
c. Enjeux des partenariats locaux et extra territoriaux	20

III – PERSPECTIVES

III.1 – Fondements

a. Inscription dans le projet de politique territoriale	23
b. Ambition en termes de rayonnement (local, départemental, régional)	
c. Structuration et évolution du service Enseignement Artistique et Arts Vivants	24
d. Plan de formation	25
e. Locaux Relogement Transfert aux Carmes	
f. Partenariat avec l'Université	

III.2 – Actions et stratégies de mise en œuvre et d'évaluation

a. Les actions déjà entreprises et celles envisagées	26
b. Actions engagées dans le cadre du développement durable	27
c. Les dispositifs d'information des publics et des partenaires	
d. Les outils du suivi et l'état du devenir des élèves	28
e. Les processus d'évaluation en vue du bilan	

IV - CONCLUSION PROSPECTIVE	30
-----------------------------	----

PREAMBULE

Ce projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) de la Ville de Nîmes est un texte cadre qui définit les actions pédagogiques et artistiques, ainsi que les actions menées en faveur du développement des pratiques artistiques dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre. Il concerne les années 2023 à 2027.

Il s'appuie sur des textes réglementaires, des schémas et chartes locaux et nationaux, et de nombreux documents (programme du projet par l'assistance à maîtrise d'ouvrage du nouveau Conservatoire ; précédent projet d'établissement, comptes-rendus d'ateliers de concertation...) :

- Loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales
- Arrêté du 15 décembre 2006 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique
- Le Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP) de 2008 en cours de refonte
- Schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques du Gard (2023-2028)
- Chartes de l'enseignement artistique spécialisé en musique, danse et théâtre (janvier 2001) et pour l'éducation artistique et culturelle (juillet 2016)

Et aussi :

- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (novembre 2001)
- Déclaration de Fribourg sur les droits culturels (mai 2007)
- Rapport de concertation SY.DEL formations.

I - INTRODUCTION

I.1 Description et présentation de la commune

Préfecture du département du Gard, Nîmes est située sur un axe Avignon/Arles/Marseille - Montpellier/Perpignan. Elle fait partie de la région Occitanie dans sa limite frontalière à l'est avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Elle est bien desservie par le réseau ferroviaire qui la place à 1h30 de Marseille ou de Lyon et 3h de Paris, mais paradoxalement à 2h30 de la capitale régionale, Toulouse. Le réseau autoroutier permet, quant à lui, de rejoindre Montpellier en 40 minutes et Toulouse en 3h.

La commune, qui compte 147 496 habitants (Insee 20/12/2022) sur un territoire de 16 150 ha, est la 18e plus grande ville de France. Elle est remarquée pour la majesté et l'exceptionnelle conservation de ses monuments romains. La ville est soucieuse de la préservation et la mise en valeur d'un patrimoine d'exception, riche de près de 2000 ans d'histoire. Elle est labellisée Ville d'Art et d'Histoire.

La Ville fait appel à des architectes de renommée internationale : Lord Norman Foster pour l'aménagement de Carré d'Art, musée d'art contemporain et bibliothèque ; Jean Nouvel pour Némausus, bâtiment de logements sociaux d'avant-garde ; Jean-Michel Wilmotte pour les rénovations, entre autres, du Théâtre et des Halles, et concepteur des Allées Jaurès. Le Musée de la Romanité, conçu par Elizabeth de Portzamparc, a reçu 140 000 visiteurs en 2022.

Les férias, qui mêlent traditions locales et musiques actuelles, sont des temps forts qui rythment l'agenda nîmois.

Nîmes compte également des équipements culturels structurants dont 6 musées, 5 bibliothèques, 3 théâtres (dont un conventionné pour la danse et un conventionné pour les arts de la marionnette et le théâtre d'objets), une scène de musiques actuelles parmi les plus importantes de France et de nombreux festivals de musique (notamment le festival de flamenco, les Rencontres musicales de Nîmes, les Volques, le Festival de Nîmes dans les arènes en été...). Des manifestations ponctuelles participent au rayonnement culturel de la Ville : 30 ans de Carré d'Art, Fête de la Musique, Festival de la biographie, de la bande-dessinée, Jeudis de Nîmes...

I.2 Rappel des missions générales

Une mission de service public : pédagogique, artistique et culturelle

Si le Conservatoire est bien perçu comme un lieu d'apprentissage, il reste encore trop souvent attaché à un élitisme qui écarterait d'office ceux qui ne s'estiment pas légitimes. Sa fonction de service public doit corriger cet écueil et accueillir pour une première expérience et découverte dans le plaisir, sans préjuger de la suite et comme une fin en soi. Il propose ensuite un approfondissement ou un accompagnement de la pratique amateur. Dans cette perspective, l'établissement accueille les enfants (à partir de 5 ans) jusqu'aux adultes.

Si son rôle fondamental reste l'enseignement d'une discipline artistique, les actions culturelles qu'il mène sont autant de vecteurs d'excellence, de créativité et d'ouverture. Les œuvres, les artistes sont

au cœur de la vie du Conservatoire. Une attention et une place constante sont accordées tant à la création contemporaine qu'aux patrimoines artistiques, témoignant à la fois de l'histoire, de la vitalité et du renouvellement de chaque discipline. Il associe formation, création et diffusion.

Enjeux artistiques et pédagogiques - Une offre plurielle et transversale

Si la musique représente encore la majorité de l'offre de formation, celle-ci est complétée par la danse et par le théâtre. La présence effective des 3 spécialités fait apparaître un déséquilibre fort au profit de la musique et au détriment de la danse et surtout du théâtre. L'enjeu est d'aller vers un rééquilibrage autant que possible de ces spécialités et de profiter de leur coexistence pour tisser des liens entre elles grâce à des approches interdisciplinaires. La diversité des enseignements, dans un contexte budgétaire contraint, est à penser comme une palette élargie des compétences d'un enseignant, de collaborations sous forme de projets ou encore au recours de spécialistes extérieurs pour des interventions plus ponctuelles.

Les enjeux éducatifs, culturels et sociaux - La pratique en amateur

La place de la pratique collective artistique est fondamentale au Conservatoire, car elle donne tout son sens aux apprentissages par une mise en commun et un objectif de réalisation partagée. Elle développe ainsi les capacités d'autonomie des élèves qui seront les futurs musiciens, danseurs et comédiens dont la pratique amateur a besoin. Le passage sur scène devant un public est fondamental : il est source de motivation, un aboutissement de la pratique.

Pour une majorité des élèves, l'enseignement spécialisé au Conservatoire se fait en parallèle de l'enseignement obligatoire. Pour les plus motivés et pour les parcours les plus chronophages (danse, par exemple), les dispositifs d'aménagement d'horaires sont un recours bienvenu pour assumer un emploi du temps chargé.

Les enjeux territoriaux et éthiques

Enfin, le Conservatoire n'est pas uniquement un lieu d'apprentissage car ses actions se développent hors les murs vers d'autres publics pour une sensibilisation et une découverte. A cet égard, l'éducation artistique et culturelle, premier vecteur de démocratisation culturelle, fait aujourd'hui partie intégrante de ses missions.

Le Ministère de la Culture a souhaité clarifier les missions des établissements d'enseignement artistique spécialisé en publiant la Charte en 2001 : aux missions pédagogiques et artistiques dévolues aux Conservatoires s'ajoute la dimension culturelle et territoriale qui donnera une identité propre à chaque établissement, pôle ressource de son territoire. Cela implique une politique de partenariat afin de développer et mettre en place les actions co-construites avec les structures repérées de son aire de rayonnement. Enfin, la Charte enjoint le Directeur de l'établissement à élaborer un plan de formation des enseignants en lien avec le projet.

Par ailleurs, le nouveau Schéma d'orientation en musique, danse et théâtre, dont la parution est attendue pour l'automne 2023, apportera une actualisation nécessaire face aux évolutions et aux attentes.

I.3 Place du Conservatoire au sein du service Enseignements Artistiques et Arts Vivants

Le service Enseignement Artistique et Arts Vivants (EAAV) est créé et proposé par la Direction de la Culture en 2018, lors de la mise en place d'un nouvel organigramme.

Le remaniement de la Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine de la ville de Nîmes, en 2021, redéfinit le périmètre de la Direction, désormais scindée en Direction des Musées et Direction de l'Action Culturelle.

Le service Enseignement Artistique et Arts Vivants est piloté par le Directeur adjoint de l'Action Culturelle depuis janvier 2023.

Le service comprend 2 entités : le Conservatoire à Rayonnement Départemental et le Théâtre Christian Liger.

De nouvelles missions apparaissent qui visent à dégager des mutualisations pour les deux entités. Le responsable du pôle technique organise et conduit les activités des agents techniques du Conservatoire et des régisseurs son et lumière du Théâtre.

La gestion administrative et financière est désormais confiée à la cheffe du service mutualisé.

A la faveur de ce rapprochement, le plateau du Théâtre devient l'une des scènes pour la diffusion du Conservatoire (saisons professionnelle et pédagogique), qui ne dispose pas d'auditorium en propre et qui doit externaliser la majeure partie des projets de spectacles, concerts et projets pédagogiques d'envergure.

II.1 Etat des lieux

a. Les publics possiblement touchés par l'enseignement artistique spécialisé

Dans le domaine de l'enseignement général, la Ville de Nîmes compte :

- 83 écoles publiques et 14 écoles privées

Elles reçoivent chaque année un catalogue d'animations scolaires proposées par les enseignants artistes du Conservatoire. Cela donne lieu à une quarantaine de séances dans les écoles.

Le Conservatoire intervient également dans une forme *d'orchestre à l'école* à l'école de Plein Air, où 4 enseignants (flûte, harpe, cor, ukulélé et chant) apportent une pratique musicale à des enfants hospitalisés.

Le Conservatoire accueille également tout au long de l'année depuis deux ans dans un dispositif « Itinéraire singulier », 2 classes d'ULIS-école pour un atelier musical et créatif.

Une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) à dominante vocale est implantée à l'école Berlioz et accueille une trentaine d'enfants.

- 15 collèges, dont 10 publics et 5 privés

Une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) à dominante instrumentale est implantée au collège Feuchères et accueille 70 musiciens. Des demandes de collaboration sont en cours avec le collège Les Oliviers (proximité du lycée Philippe Lamour) et le collège Condorcet, qui dispose d'une salle de danse.

- 7 lycées, dont 4 en voie générale et technologique et 3 en voie professionnelle

Une convention a été signée avec le lycée Philippe Lamour, qui permet de prendre en compte l'option musique comme une unité d'enseignement à valider dans les cursus du Conservatoire. Elle permet aussi d'envisager des projets de réalisations artistiques et d'accéder à l'auditorium du lycée.

Un concert de la saison professionnelle y a été accueilli en mai 2023.

Un projet de convention est en cours avec le lycée Alphonse Daudet pour permettre un aménagement d'horaires pour les danseurs. Les services de scolarité des 2 établissements transmettent les informations relatives à des absences justifiées par des répétitions ou représentations au Conservatoire. La salle Terrisse, très belle et vaste salle de concert de plus de 300 places, est gérée par le lycée. Par exemple, en 2023, la salle a pu accueillir un concert de la saison professionnelle (un ciné-concert, création originale, en partenariat avec le festival Les Ecrans britanniques) et un concert de la saison pédagogique, avec l'opéra *Didon et Enée* d'Henry Purcell.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur

L'Université de Nîmes évolue avec une population étudiante en constante progression, forte de 5 800 étudiants, répartis sur 4 sites.

De taille moyenne, elle joue la carte de la proximité et de l'accompagnement.
Des échanges existent et nous posons les bases d'une future convention de partenariat.

Les publics inscrits au Conservatoire

A titre d'exemple, en 2022/2023, les élèves inscrits se répartissent ainsi :

Ecoles primaire et maternelle :	41 %
Collège :	28 %
Lycée :	13 %
Enseignement supérieur :	5 %

Par ailleurs, la répartition des élèves par âge montre qu'environ 15 % des effectifs concernent des usagers non concernés par l'enseignement général ou les études supérieures.

Les tableaux suivants donnent à voir le profil des élèves fréquentant l'établissement sur 4 années scolaires :

Répartition des élèves par âge et genre

	2021/2022			2020/2021			2019/2020			2018/2019		
Âge	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
De 5 à 10	157	114	271	/	/	/	162	125	287	15 7	135	292
De 11 à 18	235	174	409	/	/	/	310	186	496	32 7	191	518
De 19 à 26	36	27	63	/	/	/	53	39	92	46	38	84
De 27 à plus de 50	68	47	115	/	/	/	73	57	130	73	55	128
Totaux	496	362	858	512	384	896*	598	407	1005	60 3	419	1022

* Ces données sont partielles en raison d'une erreur informatique du logiciel DUONET

Répartition des élèves par cycle (cursus diplômant)

	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/201
Cycle 1	393	428	511	566
Cycle 2	201	262	284	295
Cycle 3	52	55	72	80
Cycle Spécialisé			38	44
CPES	33	30		

Répartition des élèves par origine géographique

Communes	2021/2022		2020/2021	2019/2020		2018/2019	
	Nombre d'élèves	%		Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%
Nîmes	739	86 %		849	85 %	863	85 %
Agglomération Nîmes Métropole	56	7 %		76	8 %	75	7 %
Gard (hors Nîmes et Agglomération)	47	6 %			7 %	74	7 %
Hors département	16	2 %	*	11	1 %	10	1 %

* Ces données sont manquantes en raison d'une erreur informatique du logiciel DUONET

b. Les activités pédagogiques et leurs évolutions

L'activité pédagogique du Conservatoire se traduit par la mise en œuvre de l'enseignement artistique. Sa forme traditionnelle est celle des cours donnés sous la responsabilité d'un ou plusieurs enseignants. La nature de la spécialité convoque des formats différents : ainsi, l'art dramatique et la danse sont des cours collectifs alors que l'enseignement instrumental se fait le plus souvent en cours individuel.

A ce schéma traditionnel viennent s'ajouter des propositions alternatives, aux pédagogies innovantes, que sont :

Le cours unique, qui est un dispositif mis en place sur la base du volontariat des équipes enseignantes, pour débiter l'apprentissage instrumental. Il regroupe 3 à 4 enseignants sur un temps collectif d'environ 1h30 qui mêle la découverte et l'acquisition d'une maîtrise instrumentale, la pratique collective et des éléments de formation musicale dans une perspective d'apprentissage global. Il concerne la première année et peut se poursuivre sur une deuxième année.

Le parcours adapté, qui s'adresse à un public empêché ou en situation de handicap. Quand un diagnostic médical a été posé, les parents sont encouragés à en informer le Conservatoire pour la mise en place de ce dispositif. Il est conçu sur une année, avec possibilité de renouvellement à partir d'un bilan partagé avec l'équipe enseignante.

Les ateliers de pratique artistique, qui ont été pensés pour compléter l'offre des pratiques collectives traditionnelles (orchestres, chœurs, musique de chambre et cours de danse et d'art dramatique) avec plusieurs objectifs visés :

- Permettre à certains instrumentistes de trouver une forme collective de pratique (instruments polyphoniques notamment) ;
- Permettre d'aborder des esthétiques nouvelles ou des pratiques innovantes, par exemple l'emploi de « looper », l'improvisation, la musique baroque, la musique traditionnelle ;

- Favoriser le décloisonnement et la transversalité, avec des thématiques regroupant musiciens, chanteurs, danseurs, comédiens, comme l'atelier Arts de la scène.

Le projet de réalisation artistique, qui a été pensé comme objet artistique, choisi, réfléchi et réalisé par l'élève, acteur de son projet, avec pour objectif de :

- Développer sa créativité ;
- Faire le lien avec tous ces apprentissages et des possibilités de rencontres au Conservatoire ;
- Se confronter à la mise en œuvre d'un projet du début jusqu'à sa réalisation finale ;
- Gagner une autonomie recherchée pour sa future pratique hors de l'établissement.

c. Les pratiques artistiques et leurs évolutions

Le classement de l'établissement demande une pluralité de disciplines, fondée notamment sur des instruments rares comme le hautbois et le basson, le cor et le tuba, la harpe, l'alto et la contrebasse, mais aussi le chant lyrique, le cursus-voix de l'enfant et de l'adolescent ou encore la composition électroacoustique.

Depuis 2020, cette large palette s'enrichit de nouveaux enseignements singuliers :

- Une classe de prise de son ;
- Un Parcours découverte pour permettre l'accès dès le plus jeune âge, avec des classes d'éveil (à partir de 5 ans), des classes d'initiation en musique et en danse (à partir de 6 ans) ;
- Un cours d'éveil musique et danse, mené par 2 enseignantes, musicienne et danseuse.
- Un atelier auprès des 12/15 ans pour découvrir l'électroacoustique en partant de leur pratique ;
- Des classes spécifiques de formation musicale, l'orchestre amateur, le chœur de chambre, le chant lyrique, la composition électroacoustique ou les musiques actuelles permettent l'accès à des adultes, qui peuvent commencer ou perfectionner la pratique d'un instrument, d'une discipline musicale ou de l'art dramatique ;
- Un cursus adulte (débutants et avancés) pour définir un parcours de formation sans passage obligé aux examens de fin de cycle ;
- Un soutien instrumental proposé aux musiciens qui auraient besoin pour leur pratique artistique amateur d'un temps de suivi plus souple. Il s'agit d'un volant de 8h mis à disposition et à organiser sur l'année en concertation avec l'enseignant.

d. Les activités de diffusion

La mise en place d'une diffusion vise à mettre en valeur les apprentis-artistes et les enseignants-artistes du Conservatoire. Ainsi, chaque année scolaire, le Conservatoire élabore :

- Une saison professionnelle mettant en avant les enseignants-artistes de l'établissement, avec le concours d'autres artistes invités qui représente entre 4 et 6 spectacles par an, et qui inclut une dimension de médiation artistique et pédagogique indispensable. Fonctionnant sur le principe de l'appel à projet, le choix se fait à partir des critères visant à une programmation éclectique, innovante, valorisant des formes différentes (du traditionnel orchestre symphonique, à des formes transversales mêlant danse, musique et théâtre) et/ou des

propositions en lien avec des partenaires du territoire sur les champs culturels, de l'enseignement, du social...

À titre d'exemple, sur l'année scolaire 2021/2022, 6 événements ont été organisés touchant 1 235 spectateurs.

- **Une saison pédagogique** avec des projets d'envergure encadrés par les enseignants, mais aussi des rencontres et masterclass avec des artistes invités. Là encore, c'est sur la base d'un appel à projet. L'étude de faisabilité prend en compte l'impact budgétaire au regard du budget alloué, mais aussi les implications et les retombées pédagogiques.

Par exemple, sur l'année scolaire 2021/2022, près d'une cinquantaine d'événements ont été organisés touchant 4 876 spectateurs.

- **Une programmation d'auditions de classes** permettant à tous de se confronter à un public dès les premiers pas.

Le Conservatoire fait également appel à des compositeurs pour la saison professionnelle ou pédagogique.

Un budget spécifique est consacré à des commandes d'œuvres originales adaptées à la singularité de certains projets. Par exemple, ce budget a été dédié en 2022 à la création d'une œuvre composée par Bernard Piris pour ensemble de guitares et en 2023 pour la création d'une musique de film composée par Adam Bernadac (ciné-concert dans le cadre du festival des Ecrans britanniques).

- **Les événements nationaux et les temps forts de la Ville représentent des espaces de visibilité et des moments populaires qui réunissent le plus grand nombre. Le Conservatoire s'y associe.**

La Fête de la Musique, avec depuis plusieurs années une zone dédiée place du Chapitre, juste à côté des 2 sites de la Prévôté et de l'Evêché, attire une foule enthousiaste et très nombreuse.

Les Rendez-vous aux Jardins, qui se déroule aux Jardins de la Fontaine dans le cœur de la ville, et auquel participent chaque année des élèves et des enseignants, réunit un public familial et donne l'occasion de présenter les arts dispensés au Conservatoire.

En 2023, le Conservatoire s'est associé à la célébration des *30 ans de Carré d'Art*, avec des impromptus musicaux, chorégraphiques et théâtraux dans la bibliothèque de Carré d'Art.

En juin, le Conservatoire mène un temps fort baptisé *Conservatoire en fête* pour promouvoir les actions de diffusion. Il a rassemblé plus d'une vingtaine de manifestations, réparties sur les sites de l'établissement, mais aussi hors les murs. Les élèves ont ainsi eu l'occasion de se confronter au public et de partager leur passion. Ce temps fort a permis également de faire connaître notre établissement au plus grand nombre dans la période de préinscriptions. L'opération a pu bénéficier d'une bonne communication.

La dynamique Association des Anciens Elèves du Conservatoire participe chaque année à la manifestation des *Jeudis de Nîmes* et propose deux concerts chaque jeudi de l'été dans l'auditorium de Carré d'Art. Ces concerts affichent complets.

Le Conservatoire est associé au projet de *Triennale d'Art Contemporain*. La Direction et les enseignants ont rencontré les deux commissaires de l'exposition, et ont commencé à réfléchir à l'implication de l'établissement notamment sur les deux temps forts de l'inauguration et de la clôture.

Le Conservatoire a répondu présent lors de la réception des ambassadeurs de l'Unesco en juin 2023 pour la candidature de la Maison Carrée au Patrimoine mondial, avec un accueil en musique assuré par un groupe de musique de chambre.

e. Les ressources propres (budget, locaux, matériels, fonds documentaire, moyens d'information...)

Pour l'exercice 2022, Le budget total alloué au Conservatoire est de 3 300 400 €.

Les recettes propres représentent 7,7% (256 000 €)

La subvention DRAC 2,4 % (80 000 €)

La participation de la Ville de Nîmes, 89,9 % (2 993 900 €)

La masse salariale impacte à hauteur de 96,2 % le budget global (3 204 000 €).

Les budgets de Ressources Humaines, de fonctionnement et d'investissement restent stables :

Afin de mettre en place la saison professionnelle et pédagogique, mais aussi les masterclass à destination des élèves, deux enveloppes budgétaires sont attribuées pour les recrutements de personnel extérieur ou pour les enseignants-artistes rémunérés en cachet pour l'occasion.

Une enveloppe permet l'embauche de vacataires, l'autre l'embauche d'intermittents.

Pour l'exercice 2022, elles se sont élevées à 42 890 € pour les vacataires et 5 500 € pour les intermittents. Cette enveloppe ne prend pas en compte les enseignants rémunérés par ailleurs.

Ce budget ne fait pas état de la masse salariale des personnels permanents qui représente environ 90 % du montant global des charges du Conservatoire. En ce qui concerne le fonctionnement de l'établissement, le poste de charges le plus important concerne les prestations de service et la maintenance du parc instrumental – accords de pianos et réparations diverses sur l'ensemble du parc (soit environ 20 % chacun du budget annuel de fonctionnement).

Par ailleurs, le Conservatoire dispose de 40 000 € en investissement pour la dotation en instruments et accessoires de musique (à titre d'exemple : 23 000€ investis dans l'achat d'une harpe de concert en 2022).

Le parc instrumental du Conservatoire est régulièrement entretenu et renouvelé pour permettre la location pour les élèves débutants (124 familles en ont bénéficié en 2021/2022) ou pour mettre à disposition des instruments plus rarement utilisés par les élèves, mais indispensables aux pratiques collectives comme les saxophones ténor et baryton, les flûtes alto et piccolo, les clarinettes en la et trompette en ut.

Le Conservatoire a commencé une planification à long terme de l'entretien et réparation des pianos à queue. Ainsi, en 2022, un piano a suivi une révision complète.

Une ligne « mobilier » est aussi attribuée et, pour 2022, elle s'élevait à 10 000 €.

Recettes

Le montant total des recettes annuelles est d'environ 350 000 €.

Le Conservatoire perçoit les cotisations des usagers pour frais de dossiers et droits de scolarité.

Les autres recettes sont :

- Location d'instruments,
- Recettes de billetterie des concerts de la saison professionnelle

À ces recettes d'activités s'ajoute une subvention de la DRAC Occitanie pour le développement de l'action d'éducation artistique et culturelle.

Locaux

Le Conservatoire répartit son activité d'enseignement sur 4 sites :

- La Prévôté (où sont situés également les bureaux de l'administration) ;
- L'Evêché, qui comprend notamment une grande salle pour les auditions ou les examens ;
- Pelloutier, où se rassemblent les pratiques collectives nécessitant de grands espaces (studios de danse, théâtre, salle d'orchestre, grandes salles de formation musicale) ;
- Les studios de la SMAC Paloma, qui accueille le département des musiques actuelles amplifiées.

Les 3 sites principaux mis à disposition pour le Conservatoire n'étaient pas prévus à l'origine pour une pratique artistique. Cette recherche d'adaptation nécessite un entretien et des réparations régulières. Un suivi assidu de maintenance est assuré, mais des problèmes thermiques liés à l'ancienneté et à la configuration des lieux demeurent (chauffage inadapté, absence de climatisation...).

Le transfert avec reconstruction du Conservatoire sur le site des Carmes (actuel site du département de sciences) est en bonne voie. Le dossier de suivi du projet est passé à la Direction Etudes et Projets aux Services techniques. Le complet préprogramme réalisé en concertation est présenté dans la partie diagnostic.

Centre de ressources – Fonds documentaire

La bibliothèque est un pôle ressource apprécié par les élèves, les parents et les enseignants. Elle représente un outil indispensable au fonctionnement de l'établissement en mettant à disposition par le prêt ou l'écoute et la lecture in situ d'environ 3 000 CD ou DVD et plus de 8 000 partitions, monographies et périodiques. Chaque année, ce centre de ressources est enrichi de nouvelles acquisitions.

L'objectif pour ce service est de développer une synergie avec les autres missions de l'établissement. Avec l'action culturelle par exemple, en mettant en place des opérations en lien avec les concerts et spectacles programmés, qu'il s'agisse d'expositions temporaires, d'ateliers de découverte ou encore d'une mise en lumière du fonds par rapport aux thématiques de la programmation.

Outre sa fonction d'accueil, le personnel dédié propose une aide à la recherche, liée par exemple à l'orientation professionnelle des élèves ou une aide didactique proposant l'utilisation de logiciels pour le développement auditif (reconnaissance d'intervalles et d'accords, dictée musicale). La consultation des travaux de mémoire déjà réalisés par les anciens élèves (en musiques actuelles amplifiées, en composition électroacoustique, en culture chorégraphique et musicale) est une source d'inspiration utile pour de nouveaux travaux.

Le fonds documentaire reste néanmoins modeste, notamment au regard de la richesse de celui de la médiathèque de Carré d'Art. L'hypothèse de rapprochement des équipes avec ce service majeur reste indispensable et d'actualité.

Aux deux agents gestionnaires de la médiathèque s'adjoignent les services d'un copiste qui réalise les partitions des épreuves d'examens ou certaines partitions du répertoire pour la saison professionnelle ou pédagogique.

Enfin, avec 2 postes informatiques en accès libre, le centre de ressources permet une activité propice aussi bien à la lecture qu'à la recherche pour les élèves comme pour les enseignants.

Les moyens d'information

La période de crise sanitaire a été l'occasion de reprendre la page du Conservatoire sur le site officiel de la Ville Nimes.fr. Les rubriques y ont été revues et certaines ajoutées, par exemple les vidéos de projets nés durant la crise COVID.

Le logiciel métier qui gère la scolarité (*DUONET*) bénéficie d'un suivi particulier en raison des contacts avec la société et la Direction numérique de la Ville. Le Conservatoire a pu bénéficier d'évolutions et de mises à jour.

C'est aussi un moyen de communication, avec la mise en place de l'extranet (espace élève) et d'une grande quantité d'informations disponible (plannings, examens, résultats, absences, mais aussi évènements).

f. Les personnels

Les enseignants

La dotation globale horaire pour l'enseignement reste stable depuis 2018 pour un total de 879 heures, avec une légère baisse due notamment à la transformation d'un poste ATEA (20h) en PEA (16h) et à une demande de temps partiel non complété (poste de trompette).

L'équipe enseignante est composée de 23 assistants territoriaux d'enseignement artistique (ATEA) et de 34 professeurs (PEA) complétée de 7 contractuels. Sur l'ensemble, 50 enseignants sont titulaires de leur poste.

Une équipe de qualité dont témoigne la réussite aux concours :

Réussite aux concours ATEA 2018		
1	Formation musicale	Titularisation
1	Danse classique	Titularisation
1	Danse contemporaine	Titularisation
1	Accompagnement instrumental	Titularisation
1	Violon	Titularisation
Réussite aux concours PEA 2019		
1	Danse contemporaine	Titularisation
2	Musiques actuelles amplifiées	Titularisation et titularisation sur transformation poste ATEA en PEA
1	Formation musicale	Titularisation
1	Harpe	Titularisation
1	Piano	Titularisation
1	Trompette	Titularisation
Réussite aux concours ATEA 2022		
1	Trompette	Titularisation septembre 2023
1	Flûte traversière	Période de stage
Réussite aux concours PEA 2023		
1	Chant lyrique	Stagiairisation en cours
1	Ecriture/composition	Stagiairisation en cours

Le bilan sur la période 2018 à 2023 est donc tout à fait positif avec 16 réussites aux différents concours qui ont donné lieu à 13 titularisations et 2 mises en stage en vue de titularisation.

Dans la majeure partie des cas, les enseignants titulaires des diplômes attendaient la réussite à concours pour transformer leur statut de contractuel en titulaire.

Les enseignants ont pu bénéficier en interne et en collectif d'une préparation à l'épreuve de l'entretien ainsi que de conseils à la relecture de leur dossier.

Les agents d'accueil

Le comité technique du 8 novembre 2021 a permis de réorganiser les plannings afin d'appliquer la durée légale du temps de travail (1 607h annuelles dans la fonction publique territoriale).

Le planning d'ouverture au public du Conservatoire a été précisé et resserré. Des plages réservées aux élèves les plus avancés sont possibles sur réservation en dehors du planning public.

L'équipe technique s'est enrichie d'un responsable technique et d'un manutentionnaire, postes créés lors du dernier organigramme refondant le service Enseignement Artistique et Arts Vivants.

Le service de la scolarité s'est vu aussi renforcé avec le soutien d'un agent supplémentaire (ancien agent d'accueil dont les missions, au vu de ses compétences, ont évolué). Un poste a été fléché en catégorie B.

Le service est encadré par un Responsable des études, poste créé lors du dernier organigramme refondant la Direction de l'Action culturelle de la Ville de Nîmes.

g. Les partenariats structurels et autres partenaires

Le Conservatoire tisse des liens structurels et pérennes avec plusieurs institutions. Outre la mutualisation d'une partie des équipes entre le Conservatoire et le Théâtre Christian Liger, les programmations se répondent et dialoguent. Les spectacles donnent lieu à des actions culturelles à destination des élèves et des enseignants (masterclass, répétitions ouvertes, ateliers, visites et accompagnements techniques...) et la saison du Conservatoire est prioritairement définie dans le calendrier du Théâtre.

Pour le milieu scolaire, grâce aux conventions régissant les 2 dispositifs de Classes à Horaires Aménagés (Ecole Berlioz et Collège Feuchères) ;

Pour l'accueil du département des musiques actuelles amplifiées, avec la SMAC Paloma ;

Pour développer l'accès au spectacle et aux rencontres avec les artistes avec le Théâtre Liger et le Théâtre de Nîmes, le Périscope...

Elle engage également chaque année des conventions de stage pour l'accueil d'étudiants du pôle supérieur Aix Marseille (l'IESM).

Un nouveau partenariat a vu le jour avec le festival Les Volques, qui développe une programmation à Nîmes et sur le département, en mettant en regard un compositeur historique et un compositeur contemporain. Le Conservatoire soutient l'association en mettant à disposition des locaux et du matériel, avec en échange l'ouverture à des masterclass, à des répétitions publiques, à des places gratuites, mais aussi à la collaboration d'élèves du département danse avec les artistes invités pour des concerts pédagogiques.

Le Conservatoire déploie également des animations musicales auprès d'une maison de retraite médicalisée (Foyer Résidence La Montagnette à Nîmes) qui reçoit chaque année des concerts d'élèves des classes de musique de chambre.

La bibliothèque de Carré d'Art

Le Conservatoire a remis en état un piano à queue qu'il a laissé à demeure à la médiathèque de Carré d'Art. Des concerts d'élèves et d'enseignants y sont donnés. L'espace est propice à la proximité, à l'interaction et au croisement des publics.

Les collaborations se sont intensifiées, notamment avec les classes de piano et de composition électroacoustique, répondant à des temps forts de la programmation de Carré d'Art. La plus emblématique est celle des *30 ans de Carré d'Art* avec une programmation des *Impromptus du Conservatoire* proposant pendant les mois de mai et de juin 2023 10 rendez-vous de musiciens, danseurs et comédiens offrant des moments de rencontres auxquels s'ajoutent de nombreuses auditions d'élèves.

h. Les réseaux participant à la dynamique de l'établissement

Le Réseau Occitanie - Méditerranée (ROM) des Conservatoires de Perpignan, Narbonne, Alès, Béziers, Carcassonne et Nîmes

Depuis 2016, avec l'appui de la DRAC Occitanie, les établissements spécialisés d'enseignement artistique se sont engagés dans la construction d'un véritable partenariat inter-institutionnel visant à harmoniser les niveaux, cursus et formations, à favoriser l'émulation entre les élèves de ces établissements, et à apporter une meilleure reconnaissance au niveau national des Diplômes d'Etudes Musicales, Chorégraphiques et Théâtrales, délivrés par chaque établissement.

Parallèlement, un certain nombre d'évolutions législatives et réglementaires sont venues modifier l'organisation des cycles spécialisés, et notamment la loi Liberté de la création, architecture et patrimoine du 7 juillet 2016 (et en particulier les articles 51 à 53) et l'arrêté du 5 janvier 2018 du Ministère de la Culture, en instaurant - en lieu et place - des Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (CPES).

L'arrêté de classement des Conservatoires du 9 août 2022 instaure, sans encore les détailler, des "Cycles Diplômants" en sus des CPES. Le nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique est de nouveau en consultation en 2023 et devrait préciser la création des nouveaux diplômes nationaux (DNEM, DNEC et DNET), préparés au sein d'un *cycle diplômant* ou au sein d'une CPES, selon des modalités à préciser.

Les Conservatoires de Béziers Agglomération, Carcassonne Agglo, le Grand Narbonne, Alès Agglomération, Perpignan Méditerranée Métropole et de la ville de Nîmes se sont engagés dans une démarche d'agrément ministériel en vue de dispenser cet enseignement en CPES.

Par arrêté du 1er septembre 2020 du Préfet de la région Occitanie, le Ministère de la Culture a donné cet agrément pour l'ensemble des disciplines mentionnées dans l'arrêté et l'ensemble des établissements partenaires (Béziers, Carcassonne, Narbonne, Nîmes et Perpignan pour la musique et le théâtre - les mêmes plus Montpellier pour la danse).

Le rapprochement avec le Conservatoire (CRR) d'Avignon

Une collaboration a vu le jour entre nos deux établissements, géographiquement proches. C'est l'envie de constituer un grand orchestre symphonique regroupant les forces de chacun des Conservatoires, qui s'est imposé comme le premier projet fédérateur. Le travail de concertation, d'abord entre Directions, puis avec les chefs d'orchestre a permis de concrétiser en 2021 et en 2022 la mise en place d'un programme commun travaillé dans chaque établissement, aboutissant avec l'organisation d'une répétition commune le jour du concert, d'une représentation sur chaque ville.

II.2 Diagnostic

a. Comparaison entre l'offre de service et les besoins du territoire

Si l'offre du Conservatoire s'est élargie, il n'en reste pas moins que des besoins nouveaux se font ou que les liens qui ont commencé à être tissés méritent d'être renforcés ou mieux structurés.

Plusieurs paramètres ont été identifiés :

- Accueillir d'autres publics, comme la population étudiante, en plein essor et dans une université dynamique et en recherche d'ouverture, culturelle notamment ;
- Favoriser la pratique amateur, et en particulier celle de la danse pour laquelle l'offre est largement insuffisante ;
- Développer des activités d'accueil et de pratique pour les aînés qui représentent un taux important de notre population, qui vieillit de mieux en mieux et est soucieuse d'entretenir une activité culturelle ;
- Elargir l'offre vers des parcours non diplômants, pour proposer une voie légitime et accessible à ceux qui ne souhaitent pas forcément continuer vers un perfectionnement, mais simplement entretenir une pratique en lien avec un projet personnel de formation ;
- Soutenir l'inclusion en développant les liens avec les classes ULIS, dont une première classe a été accueillie en 2020/2021 ;
- Soutenir l'effort de sensibilisation et de médiation notamment par les animations scolaires, la présence du Conservatoire sur l'espace public, l'ouverture des générales de concerts, de rencontres avec les artistes, en cherchant d'autres publics que les élèves déjà avertis.

b. Adéquation entre l'organisation, le fonctionnement interne et les moyens

Les liens avec le Théâtre Christian Liger

Depuis 2018, le Conservatoire a vu la mise à disposition du plateau du Théâtre s'accroître et permettre tout à la fois d'y programmer une partie des saisons professionnelle et pédagogique.

Le Conservatoire a pu bénéficier de la communication par le biais de la plaquette de présentation de saison du Théâtre et la Direction a toujours été invitée lors de la présentation de saison afin de mettre en avant ses propositions artistiques.

Les équipes des 2 entités ont intensifié leurs relations et mis en place des réunions de travail, indispensables au bon fonctionnement. La prise en compte des nécessités de chacun, la compréhension des impératifs sont au cœur des relations professionnelles qui doivent s'inscrire dans la durée et avec un objectif clairement assigné.

Plusieurs collaborations significatives et porteuses de développement sont à noter :

- La présentation de l'environnement technique par la rencontre des élèves présentant leurs projets de réalisation artistique avec l'équipe technique ;
- La création de la classe de prise de son en 2020 donne lieu à une collaboration de l'enseignant référent avec le régisseur son du Théâtre ;

- La mise à disposition d'un piano du Conservatoire dans l'auditorium du Centre Pablo Neruda en vue d'y développer des projets dans un espace propice à la création ou à la diffusion de petites formes.

La communication

La réalisation de cette mission a fait apparaître un manque de professionnalisation pour atteindre les objectifs attendus d'un service public.

En interne, plusieurs pistes ont été évoquées pour parfaire la communication :

- Renforcer le suivi et l'actualisation hebdomadaire de la page Conservatoire du site officiel de la Ville de Nîmes ;
- Exploiter l'espace élève du logiciel métier (Duonet), avec l'accès extranet, avec une présentation de qualité de tous les événements du Conservatoire.

Depuis 2022, et grâce à la restructuration de la Direction de l'Action culturelle, le Conservatoire a pu bénéficier du renfort du pôle avec l'aide d'une chargée de promotion, recrutée pour mettre en avant les actions de la DAC.

Des ateliers de concertation réunissant équipes administratives, enseignants et usagers élaborent des pistes de travail en commun pour parfaire la communication de l'établissement.

La stabilisation des équipes administrative et technique

Le domaine spécifique dans lequel sont amenés à travailler et à évoluer les agents territoriaux des filières administrative, technique et de l'accueil représente un enjeu fondamental pour le bon fonctionnement du service.

Cet environnement particulier doit être un élément de motivation à prendre en compte lors des recrutements, mais également dans l'accompagnement managérial. Car la connaissance et la compétence fine s'acquiert principalement par l'expérience du terrain.

Ainsi, il convient de valoriser cette technicité dans le développement des compétences.

Le développement d'outils et de processus partagés

Sur la période antérieure, le renouvellement trop fréquent sur certains postes, n'a pas permis d'asseoir un fonctionnement fluide. Au-delà des raisons conjoncturelles ou contextuelles, il apparaît nécessaire aujourd'hui de travailler en concertation avec l'ensemble des utilisateurs (personnels administratif, technique, pédagogique, et aussi usagers) à la mise en place ou l'amélioration des procédures. IL s'agit de regrouper des informations sous forme de livret pour bien appréhender par exemple le « qui fait quoi » ; ou de développer et de partager les outils d'organisation comme les rétro-planning et les fiches projet.

Les instances de concertation

Le conseil d'établissement

Instance présidée par le Maire de Nîmes ou son représentant elle se réunit deux fois par an autour de ses membres (représentants du Conseil municipal, de l'administration, des personnels du Conservatoire, et d'usagers). Elle se prononce sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement, et de par sa vocation consultative, permet de mettre en place une dynamique de concertation et de circulation des informations et des idées. Le compte-rendu de chaque séance est mis à la disposition des personnels et usagers.

Le Conseil pédagogique

Présidé et animé par le directeur de l'établissement, secondé par un ou plusieurs membres de la direction, il est réuni au moins une fois par trimestre. Les coordinateurs et responsables de département y participent, mais également selon l'ordre du jour, des personnes extérieures qualifiées. Il aborde les questions relatives aux études et à la l'action culturelle. Cette instance consultative vise à créer une dynamique collaborative. Chaque compte-rendu est transmis aux participants ainsi qu'à l'ensemble des équipes de l'établissement.

Les nouveaux locaux aux Carmes

Lors du renouvellement du mandat municipal, la volonté politique a été réaffirmée du projet de nouveau Conservatoire à Rayonnement Départemental de Nîmes afin de proposer des locaux adaptés à la pratique de l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre rassemblé sur un seul et même site, le site des Carmes. Une phase de programmation menée par un cabinet a permis de définir un préprogramme théorique fondé sur le recueil des besoins, d'établir un diagnostic des usages et d'en vérifier la faisabilité sur le site pressenti.

« Un Conservatoire se doit d'être accueillant, perméable, vitrine de la culture ouverte sur la ville. Un équipement convivial pour les élèves, les professeurs et pour les publics extérieurs, développant des espaces de rencontre et de convivialité formels et informels. Un équipement qui développe les activités et espaces ouverts aux publics extérieurs, en particulier autour de la diffusion (concert, mini-scène, spectacle improvisé, performances), mais aussi autour d'expositions, de moments de convivialité, d'espaces de travail, d'espaces de création en partenariat avec les autres équipements culturels de la ville et du territoire. Un équipement confortable pour tous : à la fois sur le volet acoustique, mais aussi plus globalement sur la notion de confort dans le sens de commodité, facilité et habitabilité. »

Réhabilitation du bâtiment des Carmes en Conservatoire de musique, danse et art dramatique

Café Programmation / Ana Ingénierie / Peutz&Associés/ Philippe Grandfils, programme V5, mars 2023 – droits réservés.

c. Enjeux des partenariats locaux et extra-territoriaux

Partenariat avec la Direction de l'Éducation de la Ville de Nîmes

Les contacts existent et des opérations comme les animations scolaires fonctionnent avec l'aide du service.

Les animations scolaires : sur la base de propositions faites par le corps enseignant du Conservatoire, un répertoire de propositions est mis à jour chaque année, qui précise le titre de l'animation, son contenu et le public visé (depuis la maternelle jusqu'au CM2).

S'agissant d'un dispositif d'Education artistique et culturelle, ces animations dépassent la seule présentation d'instruments. Les trois piliers de l'éducation sont de privilégier le contact avec l'artiste, le contact avec l'œuvre et un temps de pratique et de manipulation.

Outre ce dispositif, il est important que d'autres actions puissent être envisagées :

- Accueil de classes pour des répétitions de la saison professionnelle du Conservatoire ;
- Renforcer la communication lors des inscriptions au Conservatoire pour l'entrée des classes CHAM en CP et en 6° (flyers de présentation, calendrier et fiche de demande d'inscription, réunions d'information avec l'école Berlioz et avec le collège Feuchères) ;
- Mettre en place une communication lors des pré-inscriptions en juin avec l'annonce de la Journée Portes Ouvertes, des affiches pour les écoles, le renvoi vers le site de la Ville pour les démarches et la page du Conservatoire pour toutes les informations ;
- Projet pédagogique et artistique ponctuel (sans récurrence visée), mais plus ambitieux avec des objectifs plus larges en incluant les équipes enseignantes, au même titre que les enfants, en fléchant par exemple le cycle 3 pour faciliter le passage de l'école au collège, et inscrivant le projet dans la politique en faveur des quartiers et des zones d'éducation prioritaire.

Partenariats avec les centres sociaux

Les centres sociaux ou Maisons de quartier sont des lieux de vie ouverts à l'ensemble de la population habitant à proximité. Ils proposent au quotidien des activités, des services et des projets à finalité sociale, s'adressant à l'enfant, au jeune, à l'adulte comme au sénior. Il contribue ainsi au développement des liens sociaux et familiaux au service de la cohésion.

C'est pourquoi ils représentent pour le Conservatoire une porte d'entrée précieuse pour développer des actions en direction de nouveaux publics. Ainsi, l'établissement est un des acteurs du développement local.

Le Conservatoire souhaite développer une démarche partenariale coordonnée et proposer des projets fondés sur des échanges et des rencontres, en prenant en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et sur des interventions, autour d'un projet artistique innovant à vocation sociale.

Le Conservatoire souhaite inscrire son action, comme partenaire, en contribuant au développement social du territoire d'implantation et en privilégiant trois objectifs transversaux : l'éducation – le vivre ensemble et l'égalité des chances.

Aujourd'hui, trois centres sociaux travaillent en collaboration avec le Conservatoire :

- Centre Jean Paulhan (bibliothèque et espace numérique en partenariat avec la bibliothèque de Carré d'Art),
- Centre Emile Jourdan (gestionnaire de l'espace du Puits Couchoux),

- Centre Simone Veil (auditorium utilisé pour les concerts du Conservatoire).

Des rapprochements avec les centres sociaux culturels et sportifs sont à l'œuvre. Les valeurs promues par les domaines des sports et de la culture sont les mêmes : respect, exigence, dépassement de soi, prise en compte du collectif... Le sportif de haut niveau et l'artiste sont confrontés aux mêmes enjeux, et les recherches dans le milieu sportif peuvent apporter beaucoup aux interprètes : connaissance du corps, préparation physique et mentale, concentration, gestion du trac et du stress...

Ces apports réciproques peuvent se traduire :

- des temps de formations communes (Directions des Sports et de la Culture),
- au sein de l'Education nationale : une classe intégrant sportifs et danseurs de haut niveau avec des aménagements d'horaires, au lycée Alphonse Daudet à Nîmes.

Le schéma départemental des enseignements artistiques

La loi n°2004-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales, donne aux Départements la compétence de concevoir et réaliser un schéma départemental de développement des enseignements artistiques.

La réécriture de ce schéma est un engagement du Département réaffirmé dans le « Schéma départemental de la culture » voté en 2019.

Le schéma de développement des enseignements artistiques en cours d'écriture proposera un ensemble de mesures en faveur des enseignements artistiques (en musique, danse, théâtre) en prenant en compte l'accès du plus grand nombre à un enseignement diversifié, de qualité et de proximité.

Le Conservatoire de Nîmes, tête du réseau des établissements du département du Gard avec son label à Rayonnement Départemental s'inscrit pleinement dans cette dynamique des politiques existantes en rejoignant l'ensemble des acteurs autour d'objectifs communs.

Le développement de l'enseignement artistique spécialisé repose sur les quatre enjeux suivants :

- Diversifier les publics des enseignements et des pratiques artistiques,
- Poursuivre la structuration de l'offre d'enseignement et de pratiques artistiques,
- Encourager les innovations pédagogiques,
- Renforcer la place des établissements dans leur écosystème et sur leur territoire.

III.1 Fondements

a. Inscription dans le projet de politique territoriale

Le Conservatoire mène ses actions sur une large partie de la ville. Lieux culturels, établissements scolaires ou centres sociaux, ces équipements sont autant d'appuis pour conduire des actions culturelles de proximité et faire en sorte d'aller au plus près de la population.

De nombreux événements culturels et festifs réunissent un large public, habitants et touristes. Le Conservatoire, par les concerts qu'il organise, participe pleinement à ce dynamisme et à l'image positive d'une ville portée par les arts et la culture. Dans les prochains rendez-vous, la Ville crée une manifestation d'art contemporain dans toute la ville, sous forme de triennale et dont la première édition se tiendra au printemps 2024. Elle vise à faire lien entre artistes émergents et reconnus, avec une forte dimension participative. En ce sens, le Conservatoire conduira un ou plusieurs projets.

b. Ambition en termes de rayonnement (local, départemental, régional)

La communauté d'agglomération de la Ville de Nîmes

Le Conservatoire doit trouver sa place dans un rayonnement dépassant les limites de la commune. Le premier rayon de ce champ est la communauté d'agglomération de la ville de Nîmes. La collectivité forte de 260 000 habitants répartis sur 39 communes déploie un projet culturel dans lequel le Conservatoire pourra prendre sa place :

- Comme pôle ressource dans l'harmonisation et l'organisation de l'enseignement musical, chorégraphique et théâtral,
- En s'associant et en participant au Nîmes Métropole Jazz Festival qui représente une ouverture esthétique complémentaire à l'offre du Conservatoire,
- En proposant des spectacles et concerts dans les salles adaptées ou en complément du programme *Les Vendredis de l'agglomération*,
- En menant une réflexion sur la mise en place d'un pôle de musiciens intervenants (DUMistes) afin de toucher largement les enfants scolarisés et développer une politique d'éducation culturelle et en lien avec les structures d'enseignement spécialisé (écoles associatives du territoire),
- Accueillir sur les disciplines non enseignées dans les communes et proposées par le Conservatoire celles et ceux qui en feraient la demande.

Dans le Gard : inscription dans la dynamique du Schéma départemental de développement des enseignements artistiques spécialisés

Le Conservatoire de Nîmes entend bien être force de proposition grâce à son expertise et ses savoir-faire pédagogiques et culturels mêlant découverte, initiation, formation de formateurs, rencontres et pratiques mêlant différents publics.

L'établissement propose déjà un large choix de disciplines, et notamment tous les instruments de l'orchestre symphonique. Il compte des classes en hautbois, basson, cor, tuba, percussions, alto, violoncelle, contrebasse, harpe. Ces instruments sont très rarement représentés dans les écoles du département. Aussi, il convient de faciliter autant que possible l'accès à ces pratiques instrumentales, au plus grand nombre.

Sur le plan du déroulement de la scolarité, un aménagement entre les établissements sera étudié afin de limiter le déplacement des élèves et des familles, et permettre de garder autant que possible le lien avec la structure musicale d'origine.

Implication dans le réseau des Conservatoires de l'arc Méditerranée

Une nouvelle convention vient d'être signée entre les collectivités des Conservatoires du territoire de l'Occitanie-Méditerranée à compter de la rentrée scolaire 2023/2024. Il est à noter que le Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier rejoint le réseau pour la partie de développement de l'action culturelle, attendant les nouveaux textes de cadrage du Ministère de la Culture pour envisager une organisation commune des examens d'entrée en Classes Préparatoires et des diplômes nationaux de fin d'études. Le réseau historique poursuit sa consolidation et sa structuration. Il est également important de signaler l'arrivée du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal d'Alès dans le réseau grâce à son lien de proximité avec Nîmes, lien qui se renforce avec l'arrivée d'une nouvelle Direction, et avec l'impulsion induite par le schéma départemental.

c. Structuration et évolution du service Enseignement Artistique et Arts Vivants

- **Animer, piloter une équipe de direction**

En s'appuyant sur l'organigramme et le recrutement des personnels aux compétences reconnues, la Direction du service est amenée à déployer un management de proximité pour relever le défi toujours délicat de la mutualisation, et notamment par la planification de réunions en interne, mais aussi avec les services d'appui de la Ville. Deux axes prioritaires sont pointés : la communication et l'entretien du bâtiment.

- **Améliorer la performance du suivi administratif et technique**

Etudier la possibilité d'un poste d'un directeur technique au sein du service avec des compétences spécifiques de management et de supervision.

Réfléchir à l'organisation et à la répartition des tâches administratives et financières aux deux structures (CRD et Théâtre Liger).

- **Développer et fédérer les projets** en lien avec la programmation culturelle générale de la Ville

- **Mutualiser et adapter des équipements** avec les partenaires du territoire (culturels, d'enseignement, sociaux...)

- **Renforcer les apports didactiques et pédagogiques**

Poursuivre les collaborations entre la classe de prise de son et les techniciens du plateau ainsi que la sensibilisation des étudiants à l'environnement professionnel que représente un théâtre. Cela constitue une formation des élèves aux exigences d'une présentation sur une scène (lors de restitution

des projets de réalisation artistique notamment) et pour les étudiants en CPES, une découverte des différents métiers (programmation, médiation, administration, technique).

- **En attendant les nouveaux locaux et en préparation du transfert aux Carmes**

Poursuite de la veille bâtiminaire avec, par exemple, l'installation de climatisation dans les studios de danse ou dans la salle théâtre (abaissement de la scène, pendrillonage pour acoustique)...

Poursuivre la qualification de l'auditorium prévu sur le site des Carmes pour qu'il intègre les données de pluridisciplinarité. Que son plateau puisse accueillir danse et théâtre est indispensable. Ces éléments reconfigurent l'idée d'un simple auditorium (besoins de dégagements sur scène, grill technique plus élaboré...).

Ce nouvel auditorium permet d'envisager de nouvelles collaborations, avec l'accueil de résidences pendant les vacances scolaires par exemple.

d. Plan de formation

Dans le plan pluri-annuel de formation, le Conservatoire poursuit son repérage des thématiques importantes en vue de favoriser les décroissements et développer la cohésion des groupes sans distinction de typologie *métier* (administratif/technique/ enseignement).

La formation individuelle reste toujours une composante indispensable pour l'évolution et la motivation des agents.

Une attention particulière est portée à la formation collective en intra, qui permet à une équipe pédagogique de "vivre" et "construire" un référentiel commun. Cette notion d'équipe pédagogique doit s'ancrer dans les pratiques et la formation commune est un vecteur de prise de conscience et de mise en œuvre concrète des actions à réaliser.

Il est intégré aussi, dès 2023, des formations annuelles obligatoires et communes aux services de l'équipement concernant les consignes de sécurité.

Les personnels techniques sont aussi amenés à faire des mises à jour ou acquérir les formations principales d'un régisseur plateau (incendies, SST, CACES...).

e. Locaux : relogement transfert aux Carmes

Le groupe associé pour la phase de programmation, initialement constitué par les 4 représentants des enseignants au Conseil d'établissement, avec un représentant du Théâtre et des pratiques collectives, sera reconduit avec les nouveaux représentants élus, en y ajoutant un représentant de la danse et du théâtre. Les pratiques collectives le seront par les enseignants musiciens.

Le choix des 3 candidatures a été validé et les 3 cabinets d'architectes ont été retenus. Le dialogue compétitif commencera à l'automne 2023 et avec une livraison prévue pour 2028.

f. Partenariat avec l'Université

Le site de Vauban présente un intérêt pour le Conservatoire car il propose des animations culturelles auxquelles il pourrait prendre part. Certains équipements sont également intéressants comme espace de cours, d'atelier ou de diffusion (grand auditorium, salle de danse, grande cour extérieure, studio de prise de son et de vidéo).

Sur les 4 départements, 3 offrent des possibilités de parcours croisés (UE d'enseignement prise en compte dans le cursus de l'étudiant-élève au Conservatoire) :

- Formation et promotions des activités physiques, sportives et artistiques,

- Psychologie, lettres, langue, histoire,
- Sciences et Arts.

III.2 Actions et stratégies de mise en œuvre et d'évaluation

a. Les actions déjà entreprises et celles envisagées

Outre des modalités de circulation d'information interne au Conservatoire, par le biais de fiches actions mises en place dès la rentrée 2023, les manifestations extérieures de l'établissement visent à renforcer les partenariats importants et à en créer de nouveaux, tout en gardant un équilibre fragile en termes de moyens financiers et en gestion des ressources humaines.

Renforcer les partenariats existants avec :

- Le Théâtre Liger, le Théâtre de Nîmes, le Périscope...
- Les Services et équipements de la ville : bibliothèque Carré d'Art, la direction des Musées et du Patrimoine...
- Les Rencontres musicales, Les Volques, le festival du Flamenco, Festival Jazz Nîmes Métropole...
- Les écoles de musique de Nîmes Métropole
- Les écoles de musique du département du Gard...

Les éléments existants à développer

- Le conseil d'enseignants
- L'école du spectateur (renforcer les liens entre la saison professionnelle et l'implication des élèves lors de levers de rideau ou de générales publiques)
- Le projet personnel de réalisation artistique
- L'itinéraire singulier
- Le parcours adapté
- Les ateliers transversaux

Les éléments à mettre en œuvre

- La parité et la diversité dans les programmes et les distributions ;
- Une plus grande ouverture aux œuvres musicales contemporaines ;
- Développer la résidence artistique dans des lieux autres : écoles, centres sociaux...
- L'attention au corps, développement de la connaissance et de la conscience corporelle, des risques d'une pratique soutenue ;
- La gestion du stress, la préparation mentale et la concentration ;
- L'intergénérationnel (cours mixtes, pratiques collectives, accueil adultes, projet bal traditionnel par exemple) ;
- Des situations d'évaluation collectives (notamment pour les plus jeunes – exemple recrutement CHAM vocale, mise en situation collective chauffe corporelle et vocale avant épreuve de FM chant préparé et déchiffré) ;
- Repenser la communication des résultats aux élèves, notamment aux plus petits ;
- Membre du jury inclus dans l'activité ou simple observateur, jeu de rôle ;
- Les rencontres/tests des nouveaux élèves accueil des familles, parcours de découverte des instruments d'une même famille (vents, cuivres, cordes frottées).

Les prochaines conventions à réaliser

- Le lycée Alphonse Daudet
- Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Nîmes
- Les institutions médico-sociales (EHPAD, ITEP...)

Recherche d'actions à construire au niveau de la Métropole (Jazz 70 et *les Vendredis de l'agglomération* par exemple...)

Recherches de lieux pour l'accueil de concerts (agglomération, communes voisines dans le Gard, Pont du Gard...).

b. Actions engagées dans le cadre du développement durable

Avec le reporting carbone désormais obligatoire pour l'activité régulière de l'établissement, nous mettrons en place des indicateurs prévisionnels pour chaque action culturelle envisagée. La Ville s'engage en 2023 dans une démarche permettant de tenir les objectifs de l'Etat français de neutralité carbone en 2050. Pour cela, la direction de la transition écologique accompagnera chaque direction de la Ville dans l'établissement d'un plan d'actions visant à maintenir des objectifs de baisse annuelle de production de Gaz à Effets de Serre.

Pour réduire les émissions, lors de l'élaboration de la saison pédagogique, nous choisirons des espaces de diffusion en fonction des matériels en place afin d'éviter les transports (de piano notamment...). Nous rechercherons à optimiser les espaces équipés. Par exemple, ce peut être le transport du matériel de percussions volumineux au Théâtre Christian Liger ou au Puits Couchoux, pour un temps long permettant d'enchaîner les concerts et les répétitions des orchestres du Conservatoire sous forme d'un temps fort (*Orchestres en fête* ou *Percussions en fête*).

Travailler à la diffusion des programmes créés, par exemple dans le cadre de la saison professionnelle et ayant mobilisé beaucoup de répétitions et de déplacements de musiciens pour que ces derniers puissent être repris sous forme de tournée, dans une aire géographique proche. Limiter les productions qui ne jouent qu'une fois est un axe fort de développement.

Ces mesures d'économie énergétique se feront en concertation avec les services concernés par le suivi bâtimentaire et les prestataires – fournisseurs d'énergie et d'eau.

D'autre part, dans le programme de reconstruction du nouvel équipement, une large réflexion sera menée sur le réemploi des mobiliers existants.

c. Les dispositifs d'information des publics et des partenaires

Deux types d'informations importantes circulent au sein du Conservatoire : les questions d'organisation interne (plannings de cours, besoins de matériel, examens, jurys, réunions...) ainsi que les manifestations publiques (concerts, présentations, événements, remise des prix...).

Traitées par différents supports et canaux, ces informations pour la partie administrative sont diffusées par courriel, le logiciel Duonet et la transmission des comptes-rendus des Conseils d'établissement.

En plus de l'outil papier qu'est le journal municipal *Vivre Nîmes* largement diffusé et lu, depuis mars 2023, une newsletter culture réalisée par la Ville de Nîmes référence les événements mensuels. Cette newsletter est distribuée sur inscription.

En perspective, la refonte du site de la Ville doit nous amener à rendre plus claire la communication du Conservatoire sur un site institutionnel, complet mais lourd. Il en va de même des process d'inscriptions en ligne encore beaucoup trop fastidieux pour tous. Cette complexité d'accès au service sera corrigée rapidement.

Une attention doit être portée sur la place qu'occupe le Conservatoire dans les supports partenaires. Outre une page dédiée en plus de l'annonce des concerts sur le programme du Théâtre Liger, l'établissement doit avoir une identité forte et repérable par le plus grand nombre. Une première campagne de positionnement a vu le jour en 2023 et l'identité visuelle de l'équipement doit s'affirmer sur le long terme.

Enfin, un journal interne avec un agenda de la vie du Conservatoire, mais aussi des portraits et entretiens avec des enseignants et des élèves sur leur pratique artistique doit pouvoir être réactivé. Le modèle précédent s'appelait *OPUS* et il semble important de continuer cet effort d'ouverture et de mise en valeur de ce qui est réalisé.

d. Les outils du suivi et l'état du devenir des élèves

Sur la page « *Conservatoire* » du site officiel de la Ville de Nîmes, la rubrique *Que sont devenus nos anciens élèves?* a été mise en place. L'objectif est d'alimenter régulièrement ces données et de réaliser un tableau de suivi le plus précis possible en gardant le contact avec nos anciens élèves. Le cadre du Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES), dont l'objectif est de préparer les étudiants à leur insertion dans l'enseignement supérieur, nous enjoint à mettre en place cet indispensable suivi, critère de réussite.

Le Conservatoire peut aussi compter sur l'Association des Anciens Elèves du Conservatoire de Nîmes, très active et impliquée dans le devenir de ces jeunes.

Un souffle nouveau sera donné à la soirée des Lauréats et remise de diplômes, afin de garder une trace vivante (photos, entretiens ...) et afin de garantir une meilleure communication.

e. Les processus d'évaluation en vue du bilan

Une attention particulière sera portée aux comptes-rendus des instances de concertations que sont le Conseil d'établissement et le Conseil pédagogique, afin qu'ils puissent être consignés, consultés et transmis.

Les bilans d'activités devront faire figurer, outre la fréquentation, les enseignements et les projets, des éléments plus détaillés : égalité homme / femme par discipline et projet, provenance géographique, réussites examens et entrées dans l'enseignement supérieur...

Il convient d'établir des critères partagés d'évaluation lors du montage des projets (coûts, jauge, fréquentation, égalité, empreinte carbone...) et de mettre en place des tableaux de bord pour un meilleur suivi des actions avec des indicateurs pertinents d'atteinte des objectifs.

Enfin, le recours systématique aux bilans d'activités de la Direction de l'Action culturelle est également prévu.

IV - CONCLUSION PROSPECTIVE

Le Conservatoire opère la mutation attendue d'un service public en phase avec son temps et son environnement. Il souscrit et continuera de suivre les orientations du schéma national pédagogique qui représente une boussole et une garantie de qualité et d'homogénéité sur l'ensemble du territoire français.

L'élan de renouveau et d'ouverture entrepris depuis le dernier projet d'établissement 2018/2023 doit être poursuivi et encouragé comme il se doit par une collectivité soucieuse de son rayonnement. Dans le domaine pédagogique, les projets novateurs seront poursuivis, avec une attention particulière à la notion d'équipe pédagogique pour qu'elle se traduise plus largement dans les faits et dans les pratiques, accompagnant des usagers au profil multiple.

La mise en place du nouvel organigramme et la mutualisation du service élargi avec le Théâtre Liger doivent être consolidées et stabilisées. Avec le programme de déménagement sur un site unique, c'est l'un des travaux prioritaires de ces prochaines années.

Le fonctionnement de l'établissement doit toujours être en quête de qualité et d'efficacité, dans des procédures à stabiliser, des outils opérants à consolider et dans un accompagnement des personnels. Pleinement intégré dans la collectivité, il en partage aussi les enjeux.

La maintenance bâtiminaire de sites nécessite une vigilance importante. Elle va de pair avec le programme de reconstruction dans la lignée des droits culturels, pour assurer le même niveau d'exigence.

L'ouverture du Conservatoire sur son aire de rayonnement est en phase d'expansion. Au niveau local, de nombreuses portes se sont ouvertes et des partenariats prometteurs sont à tisser ou à consolider pour fortifier le rôle du Conservatoire dans la réalisation de ses objectifs de démocratisation et d'accès à la culture pour le plus grand nombre.

Le réseau régional se consolide et répond aux attentes. Au niveau départemental, une nouvelle page s'écrit, qui donnera à notre établissement toute la place qu'il peut et doit occuper.

Aujourd'hui, cette photographie positive d'un Conservatoire dynamique et rayonnant mérite d'être partagée.

Fait à Nîmes, le

23 SEP. 2023



NÎMES
ASSEMBLÉES
CONSEIL MUNICIPAL
Le Maire